

INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



SANS
certiphyto

22 août 2018

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

| | |
|-------------------|--|
| MOUCHE | ATTENTION : une baisse des températures est prévue cette semaine. Le risque est estimé de « normal à faible ». Les parcelles doivent absolument être protégées. Si vous décidez de traiter, utilisez préférentiellement une barrière minérale. |
| IRRIGATION | Relance des arrosages sauf en Drôme et Ardèche. |

INFOLIVE n° 15

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2018>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie
Région Occitanie
Nîmes Montpellier



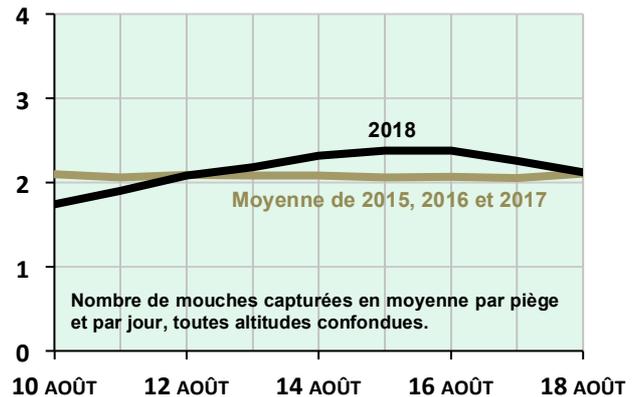
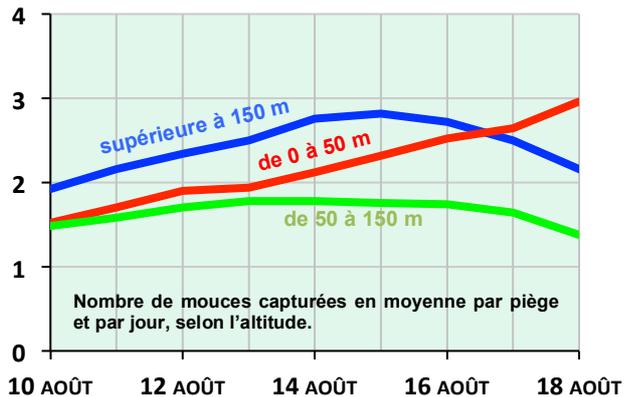
Avons
Centre de services

MOUCHE

☞ Observations * :

La semaine du 15 août a été marquée par une légère augmentation des captures consécutives au rafraîchissement des températures observé au cours de la première quinzaine du mois (voir BSV n°14 du 21 août). Sur le littoral, il semblerait que la 3^{ème} génération de mouches commence à voler.

Bien que les captures soient en augmentation, les dégâts restent faibles. Quelques trous de sortie ont néanmoins pu être observés dans certaines parcelles à proximité du littoral.



Ces graphiques doivent être interprétés avec prudence car ils prennent en compte à la fois des parcelles traitées et non-traitées.

☞ Évaluation du risque :

Un net rafraîchissement des températures devrait intervenir cette semaine. Le risque d'attaque est estimé « normal à faible » pour la saison.

☞ Préconisations :

Étant donné que les températures vont se rafraîchir et seront davantage favorables à la mouche, il est impératif que votre parcelle soit protégée.

Si votre parcelle n'est pas protégée, alors renouvelez votre protection au plus tôt avec de l'argile (ou une autre barrière minérale).

Dans les parcelles à fort risque (zones littorales, irriguées, avec variétés attractives), l'utilisation d'une stratégie de lutte insecticide peut se justifier seulement si vous constatez une forte augmentation du nombre de mouche capturées.

Les récoltes d'olives de table devraient bientôt débuter pour les variétés les plus précoces (Lucques et Salonenque). Respectez impérativement les délais d'application avant récolte (DAR).

* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges.

Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm si vous utilisez un mouillant).

| Spécialités commerciales | Matière active | Dose | Toxicité | Nb max par an | BIO |
|---------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|----------------------|------------|
| <i>Argi Jardin, Fructifia</i> | <i>Kaolin 99 %</i> | <i>300 g/10 L (si 1000 L/ha)</i> | <i>Sans classement toxicologique</i> | <i>6</i> | <i>Oui</i> |

➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci n'ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouche augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent.

| Spécialités commerciales | Matière active | Dose | Toxicité | Nb max par an | BIO |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------|---------------------------------------|----------------------|------------|
| <i>Decis J</i> | <i>Deltamethrine 15 g/L</i> | <i>8 mL/10 L</i> | <i>Très toxique/ Nocif/ Dangereux</i> | <i>3</i> | <i>Non</i> |

IRRIGATION

Au cours de la semaine écoulée, de nouvelles pluies sont à signaler, en particulier dans la zone comprise entre le Gard, le Var et le Luberon. Les besoins en eau des oliviers ont peu progressé.

| Relevés météo du 13 août au 19 août 2018 | | Vaucluse | Bouches du Rhône Ouest | Bouches du Rhône Est | Var littoral | Var Intérieur | Alpes- Maritimes | Alpes de Haute Provence | Sud Drôme / Ardèche | Gard | Hérault | Aude | Pyrénées- Orientales |
|---|--------|----------|---------------------------|-------------------------|--------------|---------------|---------------------|----------------------------|------------------------|------|---------|------|-------------------------|
| ETP moyenne en mm / j | | 4,9 | 4,3 | 4,1 | 4,2 | 4,5 | 4,1 | 4,8 | 5,1 | 5,5 | 5,3 | 5,3 | 6,2 |
| Cumul en mm sur la semaine | ETP | 34 | 30 | 29 | 29 | 32 | 29 | 34 | 36 | 38 | 37 | 37 | 43 |
| | Pluies | 2 | 9 | 5 | 12 | 21 | 7 | 8 | 11 | 17 | 6 | 2 | 2 |

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

L'AFIDOL a équipé une vingtaine d'oliveraies de sondes tensiométriques. Le niveau d'assèchement des sols y est mesuré en temps réel. Suite aux pluies des 15 derniers jours, seuls les vergers situés en Ardèche, en Drôme et sur le plateau de Valensole présentent encore des réserves en eau satisfaisantes. Ailleurs où l'irrigation a été suspendue, **l'arrosage peut être relancé** selon les préconisations du tableau ci-dessous.

☞ En cas de pluies, ajustez la conduite de votre irrigation en fonction de vos relevés :

- pluies cumulées inférieures à 10 mm : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données dans le tableau ci-dessous.
- pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm : ces pluies profitent grandement aux oliviers. Réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.

☞ Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de précipitations :

| Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages | | Vaucluse | Bouches du Rhône Ouest | Bouches du Rhône Est | Var littoral | Var Intérieur | Alpes- Maritimes | Alpes de Haute Provence | Gard | Hérault | Aude | Pyrénées- Orientales |
|---|--|----------|---------------------------|-------------------------|--------------|---------------|---------------------|----------------------------|------|---------|------|-------------------------|
| Goutte-à- goutte | 2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm) | 1,4 | 1,2 | 1,2 | 1,2 | 1,3 | 2,0 | 1,4 | 1,6 | 2,5 | 2,6 | 3,0 |
| | 8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm) | 2,1 | 1,9 | 1,8 | 1,8 | 2,0 | 3,0 | 2,1 | 2,4 | 3,8 | 3,8 | 4,5 |
| | 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm) | 0,7 | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,7 | 1,0 | 0,7 | 0,8 | 1,3 | 1,3 | 1,5 |
| Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm) | | 9 | 8 | 7 | 7 | 8 | 12 | 8 | 10 | 16 | 16 | 19 |

Pour rappel, 1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m². Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.

Sources données météo : CIRAME / SCP